

## PROTOCOLE SANITAIRE

### RELATIF AUX ANIMATIONS ESTIVALES MOSELLE JEUNESSE 2021 - COVID 19 -

La ville de Florange, suite à l'évolution positive de la crise sanitaire actuelle, a décidé de mettre en place en faveur des jeunes florangeois(e)s des animations durant le mois de juillet.

Cependant, en cette période de pandémie liée au Covid-19, il est indispensable de respecter certaines règles pour la sécurité de tous. Ce protocole vise à définir la conduite à tenir par les professionnels, les bénévoles, les jeunes ainsi que les parents en vue de protéger chaque personne présente sur le site d'animation.

#### ENCADRANTS – BENEVOLES –PRATIQUANTS –PRESTATAIRES

#### Évaluer son état de santé avant de se rendre sur le site d'animation

##### JE N'AI PAS DE SYMPTOME

→ Je ne vis pas avec un cas COVID-19 : je peux me rendre sur le lieu d'animation.

→ Je vis avec un cas COVID-19 : je signale la situation à l'organisation et je ne me rends pas sur le lieu d'animation. Si j'ai été en contact avec un cas COVID-19, mais sans vivre avec cette personne, j'informe l'organisation au plus tôt afin de prendre connaissance de la marche à suivre.

##### J'AI DES SYMPTOMES

(toux, essoufflement, rhume, fièvre supérieure à 38 °C, maux de tête importants, forte fatigue inhabituelle, courbatures, diarrhées, vomissements, perte de goût et/ou odorat)

→ je signale la situation au plus tôt à l'organisation

**je ne me rends pas sur le lieu d'animation, je contacte mon médecin.**

#### LES MESURES BARRIERES A RESPECTER

- ✓ Distance de sécurité, au moins 1 mètre avec les collègues, les parents et les ados quand cela est possible.
- ✓ Lavage régulier des mains et/ou utilisation du gel ou de solution hydro alcoolique durant 30 secondes.
- ✓ Port du masque obligatoire quand contact rapproché avec les ados et en cas de symptômes des voies respiratoires.
- ✓ Tousser dans son coude, le mouchoir est à usage unique.

## Lieu d'activité

Les participants devront se rendre par leur propre moyen sur le lieu d'activité.

Un stand inscription sera mis en place sur place afin d'accueillir, orienter et informer chaque participant pour le bon déroulement de la manifestation (personnes ressources, gel hydro alcoolique, masques, entrée, sortie, zones dédiées...).

## Public

- les activités seront accessibles aux 11 – 17 ans
- une fiche d'inscription à l'opération complétée devra être retournée à l'organisation (cf règlement)
- Les lieux d'activités sont interdits aux parents ou autres accompagnateurs

## Port du masque

- Il sera obligatoire pour les personnes en contact des jeunes
- Il ne sera pas obligatoire pour les jeunes participants  
*(il appartiendra aux responsables légaux de fournir un masque à leur enfant s'ils souhaitent que ces derniers puissent en porter)*

## Activités

- Organiser de manière à permettre au maximum la distanciation nécessaire
- Chaque activité sera encadrée par un animateur, un bénévole associatif ou un prestataire extérieur

## Mesures sanitaires indispensables

- Le nettoyage systématique, par l'encadrant, du matériel utilisé après chaque séance d'activité
- La présence de savon et/ou gel hydro alcoolique, en quantité suffisante pour les jeunes et les encadrants. L'approvisionnement en équipement et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité (savon liquide, essuie-main à usage unique, poubelles, lingettes désinfectantes)
- Marquage dans la zone réservé au parent (gradins) afin de maintenir la distanciation nécessaire
- Lavage des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie du site et entre chaque changement d'activité

## ATTENTION

- Ne seront pas accueillis les enfants dont un des parents ou personnes contact de l'enfant est porteur positif du Covid 19. Nous comptons donc sur les parents pour nous signaler toute situation qui risquerait d'engendrer des contaminations au sein de nos animations. Il y va de la responsabilité des parents d'en informer l'organisation.
- Le parent doit prendre la température de son enfant avant son arrivée sur le site d'activité. Tout jeune avec une température supérieure ou égale à 38°C ne sera pas accueilli. Un certificat médical établi par le médecin et autorisant sa reprise sera nécessaire pour réintégrer l'opération.
- Le parent s'engage à venir chercher son enfant s'il est malade ou s'il présente un symptôme évoquant le Covid-19 au cours de la journée.
- Il est conseillé que l'enfant change sa tenue complète chaque jour.

## CONDUITE A TENIR LORS D'UNE SUSPICION OU D'UN CAS AVERE DE COVID-19

- **Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un jeune constaté par l'encadrement** doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un participant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- Le jeune ne pourra alors pas être accepté de nouveau sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en toute sécurité.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour immédiat à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des jeunes sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des matériels utilisés par les participants ou les encadrants sera effectuée selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

**Cette liste de précaution n'est pas exhaustive, nous comptons, de ce fait, vivement sur l'honnêteté ainsi que sur l'engagement des uns et des autres pour la sécurité de tous.**

**La ville s'engage à la mise en place d'un environnement sécuritaire maximum pour tous et ne se tient en aucun cas responsable.**